



Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas !

« Cette fois-ci, voici l'os de mes os et la chair de ma chair ! On l'appellera femme » (Gn 2, 23). Chant de joie d'Adam à la création d'Eve. Chant de joie de l'homme qui, enfin, a reçu de Dieu quelqu'un à aimer. « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un » (Gn 2, 24). Unité dans l'amour qui fait de l'être humain une parfaite image du Dieu Amour, un saint au sens plein du terme.

C'est pourquoi, dans l'évangile, Jésus affirmera avec force : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas » (Mc 10, 9). Dans le livre de la Genèse, tout de suite après le récit de la création d'Eve, il y a celui du premier péché et de ses conséquences désastreuses, comme pour nous dire : « Attention, le mal cherchera à attaquer ce qu'il y a de plus beau. Il tentera de pervertir ce qu'il y a de plus saint ». Après le péché originel, toute marche vers la beauté, toute conversion à la sainteté est un combat. Combat pour le bien. Combat pour la fidélité. Combat pour l'amour. Jésus sur la Croix nous apprend que ce combat peut blesser, qu'il peut même tuer. Pourtant, il est le seul qui vaille la peine, parce qu'il est le seul qui mène une vie qui ne soit pas parodie d'existence.

En ces temps où l'on cherche à nous proposer des « modèles » qui sont des perversions de l'amour, la phrase de Jésus résonne plus que jamais : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! ».

Chanoine Roland Jaquenoud

Le diocèse de Sion : « un lieu de vie et d'engagements »

Exception faite des paroisses de St-Maurice, Finhaut, Salvan et Vernayaz, faisant partie du territoire abbatial de St-Maurice, et de St-Gingolph, faisant partie du diocèse d'Annecy, le diocèse de Sion comprend l'ensemble du canton du Valais ainsi que le district d'Aigle (sans Villeneuve) et rassemble quelque **225'000 catholiques** répartis sur **156 paroisses**.

A l'approche de la quête de la Toussaint, mon intention est ici de planter un premier décor et d'affirmer que notre diocèse est un lieu de vie dynamique et les engagements y sont nombreux. Jugez-en plutôt !

S'engagent quotidiennement pour l'Eglise :

- **140** prêtres en activité
- **44** prêtres à la retraite
- **16** diacres permanents
- **5** séminaristes en formation
- **100** agents pastoraux laïcs

et quantité de bénévoles.

Chaque année sont célébrés dans notre diocèse :

- **2'000** baptêmes
 - **2'400** premières communions
 - **2'200** confirmations
 - **500** mariages
- ainsi que de nombreuses professions de foi.

Si ce sont bel et bien les paroisses qui salarient leur propre personnel pastoral, c'est le diocèse de Sion qui salarie par contre les **21** personnes engagées en pastorale ainsi que les **7** employés administratifs (*au total 28 personnes qui constituent le personnel diocésain, pour un équivalent de 15 EPT*), lesquels contribuent à ce que l'Eglise diocésaine exerce avec vitalité son précieux ministère au service de chacune et de chacun.

Retraite interparoissiale dans les paroisses de Sion

Pour débiter la commémoration de l'événement majeur qu'a représenté le concile Vatican II pour l'église catholique, Benoît XVI ouvrira, le 11 octobre une **Année de la Foi**.

C'est à cette même date que les paroisses du décanat de Sion débiteront une retraite de quatre jours, **du 11 au 14 octobre**.

Cette retraite se veut un temps fort communautaire de prière, de rencontres fraternelles, de partage. L'accent sera donc ainsi porté sur la Liturgie des Heures en proposant chaque jour divers offices et sur la fraternisation en offrant des temps de convivialité.